

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE - MONTABERLET

Siège associatif
1 rue Pégoud
69150 DECINES

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre de la
Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
44, quai Charles de Gaulle
CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE – MONTABERLET Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **CENTRES SOCIAUX FRANCOISE DOLTO LA SOIE - MONTABERLET** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 12 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Luc Williamson
Associé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

ACTIF					PASSIF		
Rubriques	2021			2020	Rubriques	2021	2020
	BRUT	Amortissements	NET	NET			
ACTIF IMMOBILISE					Fonds propres Associatif	587 635	561 195
Immobilisations incorporelles	16 823	16 823	0	0	Réserves		
Immobilisations corporelles	239 346	186 831	52 515	44 947	- réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Immobilisations financières	71 770		71 770	79 062	- réserves pour projet de l'entité	143 000	143 000
TOTAL (I)	327 939	203 654	124 285	124 009	Report à nouveau	418 195	344 386
ACTIF CIRCULANT					Résultat de l'exercice	26 440	73 809
Créances	367 992	0	367 992	395 230	Autres fonds Associatifs	4 533	0
Financiers	347 892	0	347 892	360 560	Subventions d'investissements	4 533	53 207
- Villes de Décines	47 292		47 292	0	Sub. invest. inscrites au compte de résultat		-53 207
- Métropole de Lyon	530		530	0	Fonds reportés et dédiés	0	5 000
- Etat	32 000		32 000	2 000	Fonds dédiés		5 000
- C.A.F.	255 070		255 070	348 453	Provisions	9 869	37 773
- Fonjep	0		0	7 107	Provision départs à la retraite	9 869	8 421
- Fondation de France	13 000		13 000	3 000	Provision pour risques et charges		29 352
Usagers	5 848	0	5 848	30 540	TOTAL (I)	602 037	603 968
Usagers - chèques de caution	0		0	0	Dettes	317 262	505 420
Agence de Service et de Paiement	667		667	0	Usagers - cautions	0	0
Trésor Public	0		0	0	Usagers - acomptes reçus	0	23 120
Autres créances	1 050		1 050	0	Usagers - avoirs COVID19	0	1 859
Produits à recevoir	12 535		12 535	4 130	Fournisseurs	21 306	30 455
Disponibilités	464 523	0	464 523	596 311	Sociales et fiscales	242 430	264 773
Placements	0		0	0	Autres dettes	125	4 240
Banque Caisse d'Epargne livret A	77 862		77 862	77 475	Ville de Décines (trop perçu C.T.G.)	0	152 605
Banque C.E. livret Associatif	380 503		380 504	516 139	C.A.F. (P.S. LAEP)	2 398	727
Banque C.E compte courant	5 135		5 135	1 495	C.A.F. (P.S. C.L.S.H)	23 266	
					C.A.F. (P.S. C.L.A.S)	2 050	
					C.A.F. (P.S EAJE Grain de Malice)		2 503
Caisse	1 023		1 023	1 202	Charges à payer	25 687	25 138
Charges constatées d'avance	7 741	0	7 741	8 310	Produits constatés d'avance	45 242	14 473
TOTAL (II)	840 256	0	840 256	999 851	TOTAL (II)	362 504	519 892
TOTAL GENERAL (I + II)	1 168 195	203 654	964 541	1 123 860	TOTAL GENERAL (I + II)	964 541	1 123 860

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021

	31/12/2021 TOTAL	31/12/2020 TOTAL
Produits d'exploitation		
Cotisations (adhésions)	7 420	5 452
Participation des usagers	304 200	263 617
Prestations de Service C.A.F.	864 287	852 012
Subventions d'exploitation	725 882	658 188
Dons	725	0
Contributions financières	19 214	17 214
Reprises sur provisions et transfert de charges	78 800	86 504
Autres produits	6 470	3
Total des produits d'exploitation :	2 006 998	1 882 990
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	43 977
Autres achats et charges externes	361 131	275 267
Impôts, taxes et versements assimilés	95 853	76 697
Salaires et traitements	1 206 453	1 134 221
Charges sociales	302 799	325 824
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
- sur créances		815
- sur immobilisations	14 027	7 296
- pour risques et charges	2566	3 427
- pour départs à la retraite		2 566
Reports en fonds dédiés		5 000
Autres charges	481	144
Total des charges d'exploitation :	1 983 310	1 875 234
RESULTAT D'EXPLOITATION	23 688	7 756
Produits financiers		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	891	1 541
Reprises sur provisions et transfert de charges	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des produits financiers :	891	1 541
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total des charges financières :	0	0
RESULTAT FINANCIER	891	1 541
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	24 579	9 297
Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion	6 509	15 902
Sur opération en capital	96	53 207
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels :	6 605	69 109
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 623	4 324
Sur opérations en capital	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
Total des charges exceptionnelles :	4 623	4 324
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 982	64 785

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021 (suite)

31/12/2021 TOTAL	31/12/2020 TOTAL
---------------------	---------------------

IMPOT SUR LES SOCIETES	121	273
-------------------------------	------------	------------

Produits supplétifs		
Prestations en nature de la ville de Décines Charpieu	238 086	229 178
Total des produits supplétifs :	238 086	229 178
Charges supplétives		
Loyers 1 an	207 846	205 992
Personnel mis à disposition	9 390	9 269
Fluides	0	0
Maintenance, réparations installations thermiques	4 433	4 885
Entretien du bâtiment	2 680	4 019
Locations mobilières (bacs à ordures)	178	177
Fournitures diverses	4 651	1 548
Assurances	2 342	2 192
Maintenance, entretien réparation	0	0
Frais de télécommunication	292	134
Autres services extérieurs	756	372
Etudes et recherches	1 611	590
Honoraires	3 907	0
Total des charges exceptionnelles :	238 086	229 178
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0	0

Total des produits	1 988 054	2 182 818
Total des charges	2 014 494	2 109 009

EXCEDENT	26 440	73 809
-----------------	---------------	---------------

Détail des charges supplétives par centre	Françoise Dolto	La Soie - Montabertlet
Loyers 1 an	150 373.25	57 473.03
Personnel mis à disposition	0,00	9 389.95
Fluides	0,00	0,00
Maintenance, réparations installations thermiques	4 072.70	359.43
Entretien du bâtiment	2 680.28	0
Locations mobilières (bacs à ordures)	90.60	87.04
Fournitures diverses	4 183.40	467.34
Assurances	1 663.21	679.28
Frais de télécommunications	292.22	0,00
Autres services extérieurs	756.00	0,00
Etudes et recherches	523.20	1 087.80
Honoraires	2 664	1 243.20
Totaux :	167 298.86	70 787.07
	238 085.93	

LES ELEMENTS COMMENTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

I - Faits majeurs, principes comptables, méthodes

Les faits significatifs au cours de l'exercice :

- crise sanitaire de la COVID 19,
- fermeture de toutes les activités du 3 avril au 3 mai 2021 non inclus, soit 28 jours,
- usage du dispositif d'activité partielle de l'Etat et maintien des salaires à 100% durant 10 jours,
- difficulté croissante à recruter du personnel et nombreux arrêts maladie,
- investissement sur Fonds propres pour le maintien d'une activité de loisirs dans l'espace public durant le confinement, puis durant la saison estivale,
- réouverture des activités socioculturelles en septembre 2021 avec la mise en place du passe sanitaire,
- dépôt des projets sociaux et famille en juin 2021 et renouvellement des agréments des centres pour 4 ans,
- développement de la politique d'investissement et réaménagement de plusieurs locaux.

Les faits significatifs depuis la clôture :

- poursuite de la crise sanitaire de la COVID 19,
- départ de Mr Diallo et de Mr Seigneuret et arrivée de Mme Pitiot au poste de comptable.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Application du règlement ANC n° 2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Version intégrant l'article 1er du règlement ANC n° 2019-04 et le règlement ANC n° 2020-08.

Cette année, nous avons ajusté le mode de calcul de la provision pour congés payés et des charges sociales afférentes qui est plus précise.

Méthode utilisée concernant les immobilisations :

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Mesure de simplification pour les Associations : maintien de l'amortissement sur la durée d'usage. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions) T.T.C.

*** Amortissement des immobilisations incorporelles :**

- *logiciels* : linéaires 3 ans

*** Amortissement des immobilisations corporelles :**

- *aménagement, agencements divers* : linéaire 10 ans
- *matériels d'activités* : linéaire 3 à 5 ans
- *matériels informatiques* : linéaire 3 à 5 ans
- *matériels de bureau* : linéaire 3 à 5 ans
- *meublier* : linéaire 5 à 10 ans
- *matériel de transport* : linéaire 5 ans

II- Notes relatives aux postes du bilan

Immobilisations

Cette année, nous avons acquis un lave-linge, un lave-vaisselle, du matériel de sono et des ordinateurs portables.

Les plus gros investissements ont porté sur :

- l'aménagement (5 729.12€) et d'ameublement de l'accueil (2 721.11€) et du bureau administratif (2 900.15€) du centre social Françoise Dolto.
- la rénovation de la Salle d'activités Montabert (4 629.21€).

Notons que la rénovation de cette salle a fait l'objet d'une aide à l'investissement de la C.A.F pour la totalité des dépenses. Les travaux étant en lien avec un chantier jeunes.

Il n'y a pas eu de réévaluation d'immobilisations cette année. Pas de mise au rebut et/ ou cession non plus.

Concernant les immobilisations financières, l'ensemble des prêts au personnel ont été remboursés intégralement au 31/12/2021.

Sont toujours inscrits à l'actif du bilan les dépôts et cautionnements suivant :

- | | |
|---|------------|
| - dépôt et cautionnement : Mokamatic 36 clés machine à cafés | 180,00 € |
| - dépôt et cautionnement : MB France garantie installation tél. F.Dolto | 1.200,00 € |

Concernant le prêt consenti à Amallia dans le cadre du 1% logement notons que tous les ans, l'Association verse une somme à l'organisme. Au bout de 20 ans cette somme lui est restituée. Depuis 2020, notre effectif étant passé en dessous du seuil de 50 salariés nous sommes exonérés de cette contribution.

Cette année, le véhicule acheté fin 2020 a été amorti sur une année pleine, ce qui explique l'augmentation des dotations par rapport à 2020.

Immobilisations

Rubriques	Valeur brut début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brut fin d'exercice
		par virement	acqui- sitions	par virement	par cession destruction	
Immobilisations incorporelles						
Logiciels	16 822,84					16 822,84
TOTAL I :	16 822,84	0,00	0,00	0,00	0,00	16 822,84
Immobilisations corporelles						
Aménagements, agencements divers	50 837,81		10 358.33			61 196.14
Matériels d'activités	28 647.78		3 689.58	1 764.96		30 572.40
Matériels informatiques	40 558.21		1 925.35			42 483.56
Matériels de bureau	10 591,94		5 621.26			16 213.20
Mobilier	38 399.03	1 764.96				40 163.99
Matériel de transport	48 716.66					48 716,66
TOTAL II :	217 751.43	1 764.96	21 594.52	1 764.96	0.00	239 345.95
Immobilisations financières						
Prêts à Amallia	76 761.62				6 371.24	70 390.38
Prêts au Personnel	920.00				920.00	0
Dépôt at cautionnement	1 380.00					1 380,00
TOTAL III :	79 061.62	0,00	0,00	0,00	7 291.24	71 770.38
TOTAL GENERAL I + II + III :	313 635.89	1 764.96	21 594.52	1 764.96	7 291.24	327 939.17

Amortissements

SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissem ents cumulés en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Amortissem ents cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	16 822,84			16 822,84
TOTAL I :	16 822,84	0,00	0,00	16 822,84
Immobilisations corporelles				
Aménagements, agencements divers	49 236.39	647.08		49 883.47
Matériels d'activités	24 351.23	2 180.95		26 532.18
Matériels informatiques	33 404.70	3 618.95		37 023.65
Matériels de bureau	10 479.11	677,99		11 157.10
Mobilier	34 389.78	1 162.13		35 551.91
Matériel de transport	20 943.16	5 739.75		26 682.91
TOTAL II :	172 804.37	14 026.85	0.00	186 831.22
Immobilisations financières	0,00			0,00
TOTAL III :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL I + II + III :	189 627.21	14 026.85	0,00	203 654.06

Récapitulation

Rubriques	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Valeur brut des immo. incorporelles	16 822,84	0,00	0,00	16 822,84
Amortissements cumulés	16 822,84	0,00	0,00	16 822,84
Valeur nettes des immo. incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur brut des immo. corporelles	217 751.43	21 594.52	0.00	239 345.95
Amortissements cumulés	172 804.37	14 026.85	0.00	186 831.22
Valeur nettes des immo. corporelles	44 947.06	7 567.67	0,00	52 514.73
Valeur brut des immo. financières	79 061.62	0,00	6 371.24	72 690.38
Amortissements cumulés	0,00	0,00	0,00	0,00
Valeur nettes des immo. financières	79 061.62	0,00	6 371.24	72 690.38
TOTAL GENERAL :	124 008.68	7 567.67	6 371.24	125 205.11

Produits à recevoir

Unifformation (formations à se faire rembourser)	6.250,00 €
Indemnités journalières (à se faire rembourser par la CPAM)	902,10 €
A.S.P. Aide Apprenti (Août à Déc 2021)	3 333,30 €
C.A.F - P.S C.L.A.S (Sept à Déc 2021)	2 050,10 €

Total :	12.535,50 €

Charges constatées d'avances

Editions législatives (Directions - 15 mois début 18/01/22)	128.99 €
Abonnement au journal le Progrès du 01/01 au 28/05/22	138.60 €
Pitney Bowes (loc. machine à affranchir du 01/01 au 03/01/22)	2,35 €
Editions F. Lefbvre Mémento social 2022	175.01 €
Orange internet F. Dolto abonnement du 01/01 au 04/01/22	5.42 €
Orange internet Montabertlet abonnement du 01/01 au 04/01/22	5.42 €
Eau du Grand Lyon, abonnement du 01/01 au 31/03/22	52,74 €
EDF F. Dolto - composantes (1/1 au 5/1/2022)	16.06 €
AST (médecine du travail) - cotisations 2022	6 010.20 €
GRENKE Loc copieurs 01/01 au 31/03/2022	866.38 €
ARFATSEMA formation 01/2022	340.00 €

Total :	7 741.17 €

Provision pour indemnités de départ à la retraite

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2021, une provision a été évaluée, et comptabilisée dans les comptes dudit exercice pour un montant de 9 868.98 € (sans charges sociales patronales) concernant une partie du Personnel permanent.

Les critères de calcul de cette provision sont les suivantes :

- Mise à la retraite,
- Âge de la retraite :
 - . Année de naissance : avant le 01/07/1951, âge de départ : 60 ans et 0 mois,
 - . Année de naissance : du 01/07/51 au 31/12/51, âge de départ : 60 ans et 4 mois,
 - . Année de naissance : 1952, âge de départ : 60 ans et 9 mois,
 - . Année de naissance : 1953, âge de départ : 61 ans et 2 mois,
 - . Année de naissance : 1954, âge de départ : 61 ans et 7 mois,
 - . L'âge de départ à la retraite est de 62 ans pour les personnes nées en 1955 et après,
 - Concerne les salariés de 50 ans et plus,
 - Prime calculée sur la base de leur salaire de 2021,
 - La provision représente 1/10^{ème} de la prime totale par année travaillée des dix dernières années à travailler,
 - Prime proratisée au temps de travail,
 - 100% de l'indemnité est provisionnée l'année précédant la date de départ.

Provision pour risques et charges

La provision pour risques et charges d'exploitation de 29.351,78 € qui avait été comptabilisée dans les comptes de l'exercice 2020 pour couvrir une demande d'indemnisation d'heures supplémentaires a été reprise entièrement cette année. Il n'y a plus de risque encouru.

Provision pour médaille du travail

Néant.

Affectation du résultat N-1

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2021, le résultat 2020 a été affecté en report à nouveau créditeur.

Fonds dédiés

Pas de fonds dédiés cette année.

Subventions d'investissements reçues affectées à des biens non renouvelables

Néant.

Subventions d'investissements reçues affectées à des biens renouvelables

Cette subvention une seule subvention d'investissement d'un montant total de 4 629.21 € pour la rénovation de la salle d'activité du centre social La Soie - Montaberlet versée par la C.A.F dans le cadre d'un plan jeune.

Fournisseurs

L'ensemble des dettes fournisseurs et comptes rattachés sont à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

L'ensemble des dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

Notons que nous avons remboursé cette année, le double versement de la CTG que nous avait fait la commune en 2020. Cela explique en partie la variation des dettes et de la trésorerie entre 2020 et 2021.

Autres dettes

L'ensemble des autres dettes sont à moins d'un an sauf 271.34€ qui correspondent au L.A.E.P de 2019.

Charges à payer

- Commissaires aux comptes (solde honoraires 2021)	: 2.830,20 €
- Mairie de Décines (conso. eau + gaz Monta. 2021)	: 16.040 €
- Eau du Grand Lyon (conso. eau 19/09 au 31/12/21)	: 555,56 €
- EDF (consommation F. Dolto du 07 au 31/12/21)	: 1.074,01 €
- Sailence prod (Hip hop 12.2021)	: 120,00 €
- Engie (conso. gaz F. Dolto du 10/07 au 31/12/21)	: 4.379,13 €
- La Poste (affranchissement décembre 2021)	: 62,63 €
- Caisse d'Épargne, frais décembre 2021	: 62,44 €
- MB France, consommations téléphoniques déc. 21	: 7,48 €
- Impôts sur les Sociétés 2021 (sur intérêts du livret)	: 121,00 €
- DESJEPS Frais 12/2021	: 299,49 €
- Avenir bureau Conso copies (du 25/12 au 31/12)	: 134,98 €

Produits constatés d'avance : 25.686,92 €

- Accueil jeunes séminaire 2021/2022	: 379,46 €
- Usagers (prestations 2022 facturées en 2021)	: 9.862,98 €
- Caisse dépôts - conseiller numérique 2022/2023	: 30 000,00 €
- Fondation France - Projet acc enfant/famille 2022	: 5.000,00 €

total : 45.242,44 €

Provisions inscrites au bilan

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0,00			0,00
Provisions pour amendes et pénalités	0,00			0,00
Provisions pour renouvellement des immo.	0,00			0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00			0,00
Provisions pour départ à la retraite	8 421,19	9 868,98	8 421,19	9 868,98
Autres provisions pour risques et charges	29 351,78		29 351,78	0,00
TOTAL I :	37 772,97	9 868,98	37 772,97	9 868,98
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes usagers	814,97		814,97	0,00
Autre provisions pour dépréciations	0,00			0,00
TOTAL II :	814,97	0,00	814,97	0,00
TOTAL GENERAL I + II :	38 587,94	9 868,98	38 587,94	9 868,98

Dont dotations et reprises :	d'exploitation :	9 868,98	38 587,94
	exceptionnelles :	0,00	0,00

Etat des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif circulant			
Usagers douteux	00,00	00,00	00,00
Usagers - factures à payer	5 848,08	5 848,08	0,00
Usagers chèques de caution	0,00	0,00	0,00
Financeurs	347 891,52	347 891,52	0,00
Agence de Service et de Paiement (emplois aidés)	666,66	666,66	0,00
Débiteurs divers	1 050,00	1 050,00	0,00
Produits à recevoir	12 535,50	12 535,50	0,00
sous-total :	367 991,76	367 991,76	0,00
Charges constatées d'avance	7 741,17	7 741,17	0,00
TOTAL :	375 732,93	375 732,93	0,00

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des Ets de crédit	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunt et dettes financeurs divers (cautions)	18 528,74	18 528,74	0,00	0,00
Usagers acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
Usagers avoirs COVID19	0,00	0,00	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	2 775,96	2 775,96	0,00	0,00
Personnel et comptes rattachés	117 264,65	117 023,92	240,73	0,00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 158,53	95 158,53	0,00	0,00
Autres impôts et taxes et versements assimilés	30 007,00	30 007,00	0,00	0,00
Autres dettes	27 840,13	27 568,79	271,34	0,00
Charges à payer	25 686,92	25 686,92	0,00	0,00
sous-total 1 :	317 261,93	316 749,86	512,07	0,00
Produits constatés d'avance	45 242,44	45 242,44	0,00	0,00
sous-total 2 :	45 242,44	45 242,44	0,00	0,00
TOTAL 1+2 :	362 504,37	361 992,30	512,07	0,00

III- Notes relatives aux postes du compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation	2021	2020	% 21/20
cotisations (adhésions)	7 420,00	5 452,00	36,10%
participation des usagers	304 200,14	261 827,52	16,18%
CAF aides aux temps libres (bons vacances)	0,00	0	0,00%
CAF prestation de services Ets d'Accueil du Jeune Enfants	397 916,83	308 569,52	28,96%
CAF prestation de services heures de concertation	2 096,75	2 116,06	-0,91%
CAF prestation de services accueil de loisirs	65 148,44	61 016,42	6,77%
CAF prestation de services Contrat Local d'Acc. à la Scolarité	3 587,90	8 714,20	-58,83%
CAF prestation de services Jeunes	20300	20 000,00	1,50%
CAF prestation de services Lieu d'Accueil Enfants Parents	3 651,86	1 844,81	97,95%
CAF prestation de services plan mercredi	4217,71	7 023,83	-39,95%
CAF prestation de services Animation Collective Famille	46 664,00	45 976,00	1,50%
CAF prestation de services Animation Globale	139 478,00	137 418,00	1,50%
CAF prestation de services mesure d'accompagnement COVID	0	80 803,40	-100,00%
CAF prestation de services bonus mixité sociale	25 200,00	25 200,00	0,00%
CAF prestation de services bonus inclusion handicap	3420,26	724,85	371,86%
CAF prestation de services bonus territoires	152604,75	152 604,75	0,00%
participations frais de salle	188,94	602,95	-68,66%
participations frais de matériel	0	50	-100,00%
prestations diverses	167,83	249,75	-32,80%
transports en taxi solidaire	621,00	787,5	-21,14%
autres produits annexes	491	99,45	393,72%
subventions de l'Etat	24 610,15	9 165,32	168,51%
subventions Conseil Régional	0	3 500,00	-100,00%
subventions Métropole de Lyon	28 148,00	17 500,00	60,85%
subventions de fonctionnement Ville de Décines	308 896,00	244 160,00	26,51%
subvention Contrat Enfance Jeunesse (ville de Décines / CAF)	3 377,40	0	100,00%
subvention Convention Territoriale Globale (Ville de Décines)	270396	270 395,25	0,00%
subvention CAF	90 454,00	113 467,55	-20,28%
FONJEP	14 214,00	14 214,00	0,00%
Autres subventions	5000	3 000,00	66,67%
produits divers	2,36	2,57	-8,17%
reprise provision départ à la retraite	1118,24	4 689,36	-76,15%
reprise provision licenciement	0	0	0,00%
reprise provision créances irrécouvrables	814,97	0	100,00%
reprise provision autre	47785,95	4 050,04	1079,89%
indemnités journalières de sécurité sociale et de prévoyance	2 633,70	4 330,19	-39,18%
remboursements formations	15 080,00	2 335,00	545,82%
indemnité d'activité partielle	11366,82	71 098,92	-84,01%
Mairie de Décines, remboursement eau + EDF du local	0	0	100,00%
dons	725	0	100,00%
utilisation fonds dédiés	5000	0	100,00%
Total des produits d'exploitation :	2 006 998,00	1 882 989,21	6,59%

Ventilation des charges d'exploitation	2021	2020	% 21/20
alimentation, boissons, fournitures	32 386,25	43 976,99	-26,36%
achat matériels, équipements, travaux	595,10	3 068,72	-80,61%
eau, gaz, électricité, carburant	43 950,16	32 477,27	35,33%
petit équipement	18 659,92	13 469,99	38,53%
produits d'entretien et fournitures de bureau	23 806,77	18 744,31	27,01%
repas des centres de loisirs et Grain de Malice	75 960,92	55 165,13	37,70%
sous-traitance	0,00	0	0,00%
locations	16 477,85	14 560,73	13,17%
entretien et maintenance	11 243,06	12 419,77	-9,47%
assurances	8 844,13	7 955,39	11,17%
documentations	1 079,20	587,42	83,72%
formation des bénévoles	60,00	60	0,00%
divers services	5 072,98	13 100,06	-61,28%
personnel intérimaire	3 185,11	18 786,46	-83,05%
honoraires	9 967,61	15 871,20	-37,20%
catalogues, imprimés, cadeaux	4 185,54	1 039,13	302,79%
transport d'activité	13 637,20	12 977,40	5,08%
frais de déplacement bénévoles et salariés	1 818,74	836,91	117,32%
missions réceptions	3 118,23	1 197,50	160,39%
frais postaux et de télécommunication	10 655,11	7 950,23	34,02%
services bancaires	787,56	839,66	-6,20%
cotisations à la fédération des centres sociaux	11 820,52	10 578,32	11,74%
autres cotisations (ELISFA)	2 979,00	3 051,28	-2,37%
services extérieurs, sorties	31 422,04	16 657,43	88,64%
frais de recrutement du Personnel	0,00	96	-100,00%
frais de conseil et d'assemblée	1 299,32	1 313,12	-1,05%
frais de formation	28 118,50	12 463,20	125,61%
impôts, taxes et versements assimilés	95 853,18	76 697,09	24,98%
salaires	1 206 453,13	1 134 220,66	6,37%
charges sociales	302 798,99	325 823,58	-7,07%
dotations aux amortissements	14 026,85	7 296,39	92,24%
dotations aux provisions pour risques	0,00	3 427,15	-100,00%
dotations aux provisions pour départs à la retraite	2 566,03	2 566,37	-0,01%
dotations aux provisions pour dépréciation des créances	0,00	814,97	-100,00%
engagement à réaliser sur ressource affectée	0,00	5 000,00	-100,00%
autres charges	481,04	143,51	235,20%
Total des charges d'exploitation :	1 983 310,04	1 875 233,34	5,76%

Ventilation des produits financiers

- produits nets sur les cessions de valeurs mobilières	:	0,00 €
- intérêts du livret A	:	387,37 €
- intérêts du livret Associatis	:	503,68 €
total	:	891,05 €

Ventilation des charges financières

Néant.

Ventilation des produits exceptionnels

- remboursements usagers non récupérés	:	437,63 €
- CAF Aide exceptionnelle Covid JDM/GDM+Halte G	:	17.459,00 €
- CAF PS EAJE régularisation du droit 2019	:	0,39 €
- CAF PS EAJE Solde aide exceptionnelle JDM	:	68,00 €
- CAF PS EAJE Solde aide exceptionnelle GDM	:	314,50 €
- urssaf reversement trop cotisé	:	202,00 €
- dif bonus territoire ville Décines 2020	:	0,75 €
- paies, écart sur les nets à payer	:	1 379,39 €
- écart sur état de rapprochement	:	0,60 €
total	:	19.862,26 €

Ventilation des charges exceptionnelles

- CAF PS LAEP ajustement des droits 2020	:	11,00 €
- CAF PS périscolaire régul. des droits 2020	:	0,01 €
- CAF Remb indu temps libres Labalette 2019	:	600,00 €
- écart règlements sur paies	:	0,09 €
- écart règlements usagers	:	40,05 €
- écart règlements fournisseurs	:	2,34 €
- régularisation Unifformation	:	1.372,74 €
- régularisation mutuelle	:	2.504,40 €
- écart sur dépôt de chèque et d'espèces en banque	:	20,06 €
total	:	4.550,69 €

Résultat par établissement

Résultat 2021 du centre social Françoise Dolto	:	57.046,31 €
Résultat 2021 du centre social La Soie - Montabertlet	:	-30. 605,85 €
total	:	26 440,46 €

Ventilation de l'effectif moyen

Tableau récapitulatif des ressources humaines le 31/12/2021

COLLABORATEURS	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		NON CADRE	CADRE
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE EN E.T.P.		

PERMANENTS

DIRECTEUR	1	0	0	0	1
DIRECTEUR ADJOINT	1	0	0	0	1
SALARIES en C.D.I.	28	18	9.06	41	5
SALARIES en C.D.D.	3	4	2.73	7	0
SALARIES en Contrat d'Engagement Educatif (1)	0	45	8,22	45	0
(total en 2021)	1.360 journées payées				

CONTRAT AIDES

Contrat d'Accompagnement à l'Embauche	0	0	0	0	0
Emploi d'Avenir	0	0	0	0	0
Contrat de génération	0	0	0	0	0
Apprentissage	2	0	0	2	0

TOTAL	35	67	20,01	95	7
--------------	-----------	-----------	--------------	-----------	----------

TOTAL Salariés	102
-----------------------	------------

(1) Le contrat d'engagement éducatif (C.E.E.) est un contrat de travail proposé aux personnes exerçant des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs. Il s'agit d'un contrat particulier puisqu'il déroge sur certains points au droit du travail, notamment sur le temps de travail, le repos et la rémunération.

La totalité des contrats signés par le même employé ne doit pas aller au-delà de 80 jours sur 12 mois consécutifs.

Le nombre d'heures effectuées par semaine ne doit pas dépasser 48 heures.

Ressources humaines moyennes en 2021 et couts

	2018	2019	2020	2021	Variation 2021/2020
Nombre d'heures payées	86 654,85	85 728,04	78 697,86	85 049,47	+8,07%
Equivalence en temps pleins (/ 1820,04 h/an)	47,61	47,10	43,24	46,73	
Salaires bruts (hors congés payés et indemnités di	1 097 209,62	1 057 221,87	1 047 282,09	1 178 347,15	+12,51%
Coût horaire brut moyen	12,66	12,33	13,31	13,85	+4,06%
Coût salarial (bruts + charges + taxes + CP)	1 658 348,54	1 482 943,56	1 536 741,73	1 605 105,53	+4,49%
Coût horaire chargé moyen	19,14	17,30	19,53	18,87	-3,37%

IV– Rémunération du personnel cadre

Le total des salaires bruts des cadres de direction (2 salariés) les mieux rémunérés en 2021 est de 93.953,09 €. (82.355,31€ en 2020)

Le total des salaires bruts des cadres (7 salariés) en 2021 est de 249 633.14€ (235.692,52 € en 2020 pour 7 salariés).

V– Rémunération du Commissaire aux Comptes

L'an passé, nous avons payé 6 895.20€ d'honoraires de commissariat aux comptes.

Cette année, ces honoraires sont de 7 027.80€.